Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 44 (1987)

Heft: 10

Artikel: Enquête sur les installations de gymnastique et de sport (1986)

Autor: Fleischmann, Theo

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998633

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



AMÉNAGEMENTS SPORTIFS

Enquête sur les installations de gymnastique et de sport (1986)

Theo Fleischmann, EFGS
Traduction: Eveline Nyffenegger

La comparaison de l'offre et de la demande est à la base de chaque planification. L'analyse des offres existantes en est le premier pas. Une enquête sur les installations sportives de toute la Suisse ne peut se faire que par étapes, en raison des changements constants qui se produisent.

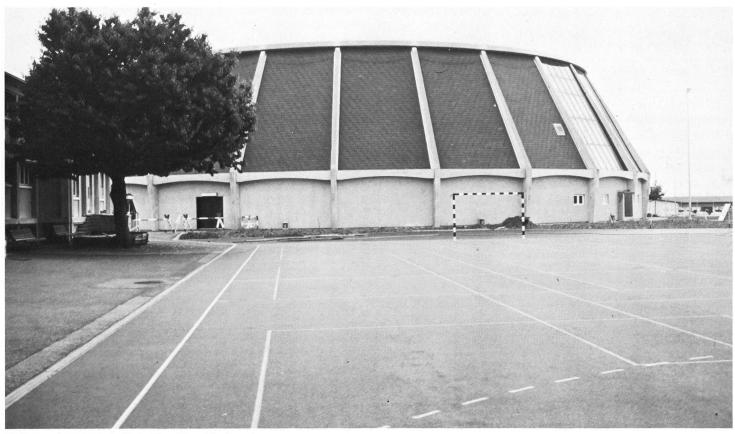
Une première du genre eut lieu en 1944 déjà, puis en 1963 et, pour la dernière fois, en 1975. La loi fédérale du 17 mars 1972 sur l'encouragement de la gymnastique et des sports a été le signal de départ pour la consultation de 1975. Elle a servi, d'une part, de base légale pour l'établissement d'une telle enquête et, d'autre part, la statistique de 1975 va permettre de vérifier, lors des inventaires futurs, l'efficacité de la loi fédérale.

En 1983 enfin, après des travaux préliminaires intensifs, l'Office fédéral de la statistique s'est adressé à toutes les com-



Salle du Centre de badminton de Malley-Lau-

munes de Suisse, leur remettant un questionnaire analogue à celui de 1975 et sur lequel on leur demandait de procéder aux tâches suivantes:



Salle omnisports de la Maladière, Neuchâtel.

- Contrôler l'état annoncé en 1975;
- Annoncer les installations construites depuis 1975.

La date limite de remise des réponses fut fixée au 15 octobre 1986.

Le contrôle des questionnaires fut confié aux offices cantonaux des sports. Les installations de traitement électronique de l'Office fédéral de la statistique furent mises à disposition pour l'évaluation des données. De ce fait, six mois après l'enquête déjà, on pouvait prendre connaissance des premiers résultats.

Il en ressort une augmentation réjouissante du nombre des installations. Le total général de 1986 est de près de 25% supérieur à celui de 1975. Ce chiffre ne dit toutefois pas grand-chose en soi; il doit être interprété dans le détail.

Dans le secteur des salles de sport, il faut relever une nette augmentation des grandes installations, basées sur la dimension des aires de handball. En ce qui concerne les petites salles — moins de 24 m × 12 m — on enregistre un recul dans plusieurs cantons. Il en est de même pour les terrains de sport gazonnés. L'accroissement le plus spectaculaire touche les salles de tennis et, plus encore, celles de squash. Ceci s'explique en bonne partie par le fait que les installations privées n'avaient pas été prises en compte dans l'inventaire de 1975.



Installation de curling, Mürren.

Les statistiques parlent beaucoup mais ne disent pas tout: nous ne possédons pas d'indications sur la qualité, sur les frais de construction, ni même sur la relation frais/utilisation. Des questions de cet ordre auraient dépassé le cadre de l'enquête. De par notre propre expérience, mais en nous référant aussi aux nombreuses rénovations annoncées, nous sommes en mesure de dire que, sur le plan fonctionnel, les installations sportives sont en net progrès qualitatif en Suisse.

Les chiffres suivants constituent une première indication. Ils seront complétés et publiés définitivement à l'automne 1987.

Evolution des installations sportives en Suisse	1963	1975	1986	Augment./ diminution 1975/86
Places de jeux gazonnées – 500–1499 m² – 1500 m² et plus	728 870	1494 1998	1550 2040	56 42
Terrains de sport gazonnés − au moins 30×60 m − au moins 45×90 m	182 813	593 1972	789 2457	196 485
Terrains avec revêtement tout temps – moins de 20×40 m – au moins 20×40 m – au moins 45×90 m	864 } 497	1661 1721 19	1739 2131 127	78 410 108
Pistes d'athlétisme 300/333/400 m, etc. Pistes d'athlétisme droites 80–130 m Aires de lancer/saut	84 351 2390	145 1017 5148	201 1368 5662	56 351 514
Petites salles, moins de 12×24 m – avec équipements extra-sportifs – sans équipements extra-sportifs	931	182 1318	306 1217	124 -101
Salles normales, au moins 12×24 m – avec équipements extra-sportifs – sans équipements extra-sportifs	154* 1029	161 2528	507 2847	346 319
Salles de jeux, au moins 22×44 m (non sép.) – avec équipements extra-sportifs – sans équipements extra-sportifs		22 55	33 72	11 17
Salles doubles, au moins 22×44 m (séparables) – avec équipements extra-sportifs – sans équipements extra-sportifs	8	5 19	29 59	24 40
Salles triples, au moins 27×45 m (séparables) – avec équipements extra-sportifs – sans équipements extra-sportifs	} 2	5 47	37 118	32 71
Locaux spéciaux, surface minimale 50 m² Manèges	217 53	627 163	1123 195	496 32
Etablissements de bains naturels - bords de lacs/de cours d'eau (non surveillés) - bords de lacs/de cours d'eau (surveillés)	86 132	149 197	163 194	14 -3
Piscines en plein air - bassins pour non-nageurs, de forme spéciale - bassins p. nageurs, long.: au moins 16,6 m - bassins pour nageurs, long.: au moins 25 m - bassins pour nageurs, long.: au moins 50 m - installations de plongeon	197 14 77 122 181	396 54 183 235 336	424 55 192 242 345	28 1 9 7 9
Piscines couvertes - bassins pour non-nageurs/ bassins p. nageurs, long.: moins de 16,6 m - bassins p. nageurs, long.: au moins 16,6 m - bassins pour nageurs, long.: au moins 25 m - bassins pour nageurs, long.: au moins 50 m - anses d'apprentissage - bassins d'apprentissage séparés - installations de plongeon	13 7 8 2 - 4 9	157 212 195 7 44 123 118	202 242 230 8 53 136 129	45 30 35 1 9 13
Patinoires – patinoires naturelles, au moins 30×60 m – patinoires artificielles, surface de glace:	85	163	150	-13
moins de 30×60 m - en plein air - couvertes - patinoires artificielles, surface de glace: au moins 30×60 m	} 6	27 1	28 6	1 5
– en plein air – couvertes	} 43	69 17	69 50	0 33
 installations de curling en plein air couvertes 	- -	15 20	27 41	12 21
Installations sportives spéciales - courts de squash - courts de tennis en plein air - courts de tennis couverts	- 773 15	16 2008 130	488 3688 881	472 1680 751
 parcours de cross-country/ pistes finlandaises parcours de mise en condition physique installations de boccia/pétanque 	7 17 190	81 445 427	157 470 550	76 25 123
Total		26725	33827	7102

^{*} Dimensions non définies